LE MART'INFOS

Mars 2022

Bulletin d'Information Communal n°108

EDITO

Chères Martinoyennes, chers Martinoyens,

Il y a tout juste 6 mois, commençait la commercialisation des lots à bâtir au lotissement du Fromenteau et déjà il n'y en a plus un seul de disponible. Voilà un résultat qui confirme **l'attractivité** de notre territoire mais qui interroge tout autant sur les décisions à prendre pour l'avenir de notre commune. Une quarantaine de maisons devraient logiquement sortir de terre dans les mois qui viennent si on rajoute les six terrains commercialisés récemment aux Primevères, à la Moinerie et au Fromenteau. C'est donc un nombre conséquent de nouveaux arrivants potentiels, de nouveaux enfants pour nos infrastructures scolaires et périscolaires, sportives ou culturelles. Nous avons pris évidemment cela en compte pour nos projets futurs et sans doute devrons nous en anticiper certains.
Pour autant, l'actualité encourage à prendre du recul et nécessite beaucoup de **prudence** sur nos choix.

Je profite de ce bulletin pour souhaiter la **bienvenue** aux quelques réfugiés ukrainiens accueillis à St Martin-des-Noyers et félicite les personnes qui ont accepté de partager un peu de leur espace pour les recevoir.

Je tiens aussi à apporter tout mon **soutien** à tous les acteurs de la filière avicole qui traversent une crise dramatique pour notre économie locale. La grippe aviaire qui sévit sur notre territoire depuis le début du mois est un drame pour nos éleveurs et les entreprises agro-alimentaires concernées. Soyons attentifs et **solidaires** de nos proches concernés par cette crise qui va perturber toute la filière « volaille » pendant plusieurs mois. Courage !

Côté chantiers, la rénovation de la cité des Primevères avance bien mais la finition sera retardée. En effet, les entreprises Enedis et Orange ont décalé leurs interventions de raccordement des réseaux enterrés et par conséquent le retrait des poteaux des réseaux aériens. En définitive, cela empêche de terminer les enrobés sur les trottoirs.
Dans la rue de la Moinerie, l'effacement des réseaux en deuxième partie de rue vient de commencer et s'étalera sur plusieurs semaines.

Enfin sur notre intercommunalité, le centre aquatique Odyss touche à sa fin et devrait ENFIN ouvrir ses portes au public au début de l'été !

Et en attendant l'été, vous pourrez profiter de multiples activités culturelles à la salle des Noyers, avec 9 séances de théâtre entre le 18 mars et le 3 avril (adultes puis enfants) et une séance de cinéma le 9 avril pour le film très local de Luc Brusseau.
Puis arrivera la saison des tournois sportifs, du gala de danse, des fêtes des écoles et du Festi'noyen.
Quel **bonheur** de retrouver une vie **NORMALE** !

Le Maire,
Christophe GOURAUD

Conseil Municipal Page 2 à 4
Commissions Page 5 à 6
Infos municipales Page 6 à 7
La vie de nos aînés Page 7
Enfance et jeunesse Page 8 à 11
Vie sportive Page 12 à 14
Associations culturelles Page 15
Économie Page 16

Retrouvez plus d'informations sur www.saintmartindesnoyers.fr et suivez le « MART'HEBDO » chaque semaine dans la rubrique « Vie municipale »

Le Conseil Municipal du 28 octobre 2021

Le Conseil Municipal a :

- décidé d'attribuer le marché de reprise de voirie pour l'aménagement des espaces communs de la cité des Primevères à l'entreprise EIFFAGE ROUTE SUD OUEST, pour un montant de 307 449.60 € T.T.C., qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.
- approuvé la décision modificative n° 3 suivante afin de prévoir les crédits en investissement au compte 2128 opération 124 – plus 1 000 € pour le fleurissement du jardin de la Prée et au compte 2313 opération 112 – plus 24 943.93 € pour les travaux divers supplémentaires à la mairie.
- approuvé l'état des redevances dues par GRDF pour l'année 2021, pour un montant total fixé à 471 € au titre de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz naturel et 135 € au titre de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages de transport de gaz.
- accepté le versement de 916.66 € T.T.C. correspondant aux frais engagés pour les travaux de reprise du mur de clôture du riverain des ateliers municipaux. Ce mur a été fragilisé suite aux travaux de terrassement. Le litige implique plusieurs parties, à savoir : 6K (maître d'œuvre), l'entreprise HERBRETEAU TP, et la collectivité, propriétaire du bâtiment en travaux. Une expertise a été engagée, les parties se sont mutuellement accordées.
- approuvé la convention avec le SyDEV relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une opération de signalisation lumineuse pour la pose de radars pédagogiques rue Sainte Agathe et rue de l'Ouillette fixant la participation de la commune à 5 625 € pour une dépense totale de 9 642 € T.T.C.
- accepté de mettre à la disposition de GIP Vendée Numérique, des parcelles rues de l'église et Sainte Agathe, destinées à l'installation d'armoires techniques dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur le territoire vendéen.
- accepté la convention de mise à disposition d'un local auprès de la Poste pour les coupures méridiennes des facteurs.
- décidé de confier au Centre de Gestion de la Vendée, par voie de convention, la gestion d'un contrat d'assurance spécifique couvrant les risques statutaires, dépenses obligatoires supportées par la collectivité employeur, en cas de maladie, maternité, accident du travail ainsi qu'au versement d'un capital décès : pour les agents affiliés à la CNRACL (plus de 28 heures/semaine), au taux de 0,12 % et pour les agents affiliés à l'IRCANTEC (moins de 28 heures/semaine), au taux de 0,05 %.
- désigné Mme Hélèna MADORRA en tant que déléguée suppléante auprès du Comité Syndical du SyDEV suite à la démission de Mme Marie-Claude RAY.

Le conseil municipal a pris acte :

- du rapport annuel du prix et de la qualité du service public de l'eau potable (exercice 2020) établi par Vendée Eau ;
- du rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay.

Le Conseil Municipal du 9 décembre 2021

Le Conseil Municipal a :

- décidé de solliciter une subvention auprès de l'Etat pour l'aménagement de sentiers pédestres et cyclables et la création de liaisons piétonnes : création de 8 nouveaux circuits, le départ et l'arrivée de chaque circuit seront centralisés au jardin de la Prée, des travaux seront nécessaires le long des départementales pour permettre les liaisons entre les sites. Les parcours emprunteront des chemins communaux mais également des terrains privés mis à disposition.
- décidé d'adopter le plan de financement prévisionnel : estimatif des travaux 160 741 €, subvention sollicitée de 48 222.30 €.
- décidé d'approuver l'aménagement des liaisons piétonnes le long des RD 52 (route de St Martin/St Hilaire), RD 7 (St Martin/Bournezeau) et RD 47 (St Martin/Ste Cécile et St Martin/La Merlatière) pour permettre les liaisons entre les sentiers.

- décidé d'autoriser Monsieur le Maire à présenter un dossier technique et financier au Conseil Départemental afin de solliciter la subvention correspondante (montant des travaux 160 741 €, montant subventionnable 50 000 € soit une subvention de 20 000 € à hauteur de 40 %).
- approuvé l'avenant n° 1 pour la réalisation de travaux supplémentaires dans le cadre du marché public de rénovation thermique de la mairie - lot 1 Menuiseries Extérieures Aluminium - Métallerie : fourniture et pose de menuiseries alu bureaux du maire et des permanences, pour un montant de 6 281.40 € H.T. nouveau montant du marché 73 646.85 € H.T.
- approuvé la décision modificative n°4 suivante : en fonctionnement au chapitre 67 compte 678 – plus 1 000 € régularisation suite sinistre tiers, opération réelle et en investissement opération d'ordre chapitre 040 plus 15 000 € pour travaux en régie aménagement ateliers municipaux et salles associatives ainsi que l'aménagement du jardin de la Prée.
- décidé d'attribuer le marché d'acquisition du camion benne à : GP AUTOS qui, au regard des différents critères de pondération, présente l'offre la plus compétitive, pour un montant de 29 568.24 € T.T.C. (non inclus la carte grise : 431.76 €).
- émis un avis et a autorisé Monsieur le Maire à verser aux agents qui remplissent les conditions requises par le FIPHFP, l'équivalent du reste à charge pour des équipements. En sa qualité d'employeur public, la collectivité cotise au Fond d'Insertion pour les Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). Cet organisme participe financièrement aux dépenses qui favorisent le maintien dans l'emploi.

Le Conseil Municipal du 27 janvier 2022

Le Conseil Municipal a :

- approuvé les deux rapports de la CLECT suite aux deux transferts, en 2021, de compétences de la commune de Chantonnay à la Communauté de Communes : la piscine des Croisettes et le service de mobilité « Chantobus ».
- décidé pour l'année 2022, d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif, pour un montant global de 10 300 €.
- décidé d'approuver le plan de zonage de l'assainissement des eaux pluviales ainsi que celui des eaux usées et de demander à la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay de les annexer au Plan Local d'Urbanisme intercommunal.
- décidé d'approuver l'avenant à la convention relative à la rénovation d'éclairage, cité des Primevères, d'un montant de 4 899 € H.T. fixant la participation définitive de la commune à 22 830 € H.T. (travaux supplémentaires demandés par la collectivité, correspondant au changement d'emprise lors du piquetage pour l'éclairage du chemin piéton et ajout de points lumineux).
- décidé d'approuver la convention relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'opération de rénovation d'éclairage – Lotissement Le Petit Pontereau rénovation de l'horloge astronomique, fixant la participation de la commune à 50 % du montant des travaux, estimés à 857 € H.T. soit 429 € H.T.
- sollicité la labellisation, auprès du Département, des sentiers dénommés : « sentier des Fours » et « sentier du Détroit », autorisé la diffusion et l'exploitation des données (cartographiques et numériques) dans le S.I.G. départemental et la mise à disposition des données à Géo Vendée, ainsi que la promotion des sentiers (cartographiques et numériques) dans les outils de promotion numérique ou papier et autorisé Monsieur le Maire à signer les conventions de passage avec les propriétaires des parcelles privées concernées.
- décidé de modifier le temps de travail hebdomadaire d'un adjoint administratif (chargé de l'accueil, de l'état-civil et de la communication) en raison de l'accroissement de l'activité liée, entre autres, au développement de la communication, à 30,50h/semaine, à compter du 01/02/2022.
- adopté le tableau des emplois permanents de la commune au 28/01/2022, suite aux changements intervenus ou à intervenir au niveau du personnel : modification du temps de travail d'un adjoint administratif et la mutation interne d'un agent sur un poste vacant d'adjoint technique au restaurant scolaire (37.85%);
- lancé le débat obligatoire sur la protection sociale complémentaire des agents territoriaux portant sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire.

Le Conseil Municipal du 24 février 2022

Le Conseil Municipal a :

- approuvé les comptes de gestion des budgets commune – assainissement et lotissement Saint Martin-des-Noyers du trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Sous la présidence de M. Fabien PICARD, adjoint :

- approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2021 dressés par M. Christophe GOURAUD, Maire, qui s'est retiré lors de la séance, des budgets :

Commune

	Dépenses	Recettes
Section fonctionnement	1 343 529.03 €	1 832 053.83 €
Section investissement	1 563 701.27 €	847 969.87 €

Assainissement

	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation	32 100.72 €	63 970.59 €
Section investissement	116 785.76 €	85 999.45 €

Lotissement Saint Martin-des-Noyers

	Dépenses	Recettes
Section fonctionnement	194 203.79 €	108 105.36 €
Section investissement	108 105.36 €	91 538.43 €

- décidé de verser à l'OGEC un acompte correspondant à 40% de la subvention de l'année n-1, sur la base des frais de fonctionnement de l'école publique soit 33 995 € (subvention versée en 2021 -84 988 €), considérant que les communes sont dans l'obligation de participer aux dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association.

- décidé de verser à l'association Familles Rurales un acompte correspondant à 40% de la subvention de l'année n-1 soit 18 000 € (subvention versée en 2021 – 45 000 €).

- sollicité l'aide à la restauration des archives communales proposée par le Conseil Départemental de la Vendée à hauteur de 30 % du montant H.T. de la prestation. Un devis a été remis par l'atelier Claude Benoist pour un montant de 1 257.75 € H.T. soit 1 509.30 € T.T.C. Seule la rénovation de deux registres (naissances 1873-1883 et 1923-1932) peut prétendre à cette subvention.

- décidé **d'adhérer** au groupement de commandes proposé par la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise (ayant la compétence assainissement depuis le 01/01/2020) pour la passation de délégation de service public concernant l'exploitation du système d'assainissement collectif, **d'approuver** les termes de la convention constitutive de groupement de commandes « Exploitation des systèmes d'assainissement collectif en délégation de service public », **d'approuver** le rôle de coordonnateur du groupement de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise dans le cadre de cette procédure et **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention constitutive de groupement de commandes et à prendre toute mesure nécessaire à son exécution.

  Il est rappelé que la Délégation de Service Public (DSP) concernant la gestion du système d'assainissement communal arrive à échéance en 2022 pour la commune de Saint Martin-des-Noyers. De plus, les DSP concernant la gestion des systèmes d'assainissement d'une vingtaine de communes sont dans la même situation, sur les territoires des EPCI du Pays de Chantonnay, du Pays de la Chataigneraie, Sud Vendée Littoral et Vendée Sèvre Autise.

  Les frais engagés dans le cadre de ce groupement de commandes feraient l'objet d'une clef de répartition, basée sur le nombre d'abonnés de chaque membre du groupement. Cela permettrait de mutualiser les procédures, d'optimiser les niveaux de service et de rationaliser les coûts.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET COMMUNICATION

Conseil Municipal des Enfants

« À VOS IDÉES ! »

Les enfants du CME tenaient à réaliser des « BOÎTES À IDÉES » lors de leur mandat, afin que chaque Martinoyen et Martinoyenne puisse s'exprimer et proposer des projets, ou encore manifester des besoins pour notre commune de Saint Martin-des-Noyers. Pour cela, ils ont confectionné deux boîtes pour chaque école et relooké celle de la mairie se situant dans le hall d'accueil.

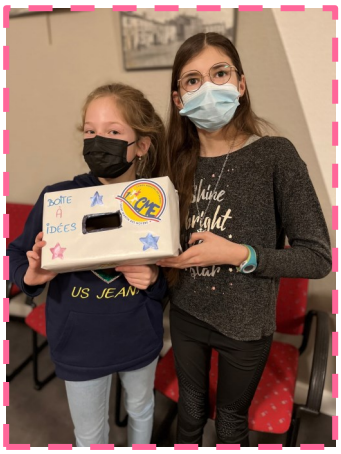

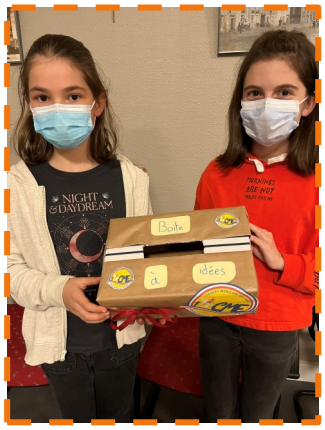

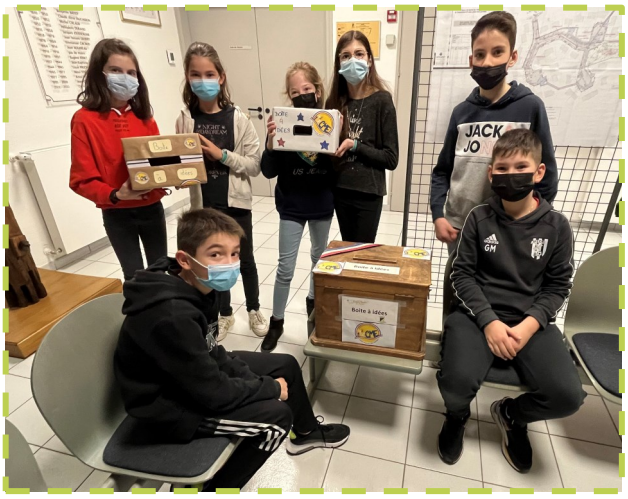

Lors des prochaines rencontres, les enfants du CME mèneront une réflexion sur la sécurité routière aux abords des écoles, qui devient très préoccupante, ainsi qu'un aménagement destiné aux enfants dans le jardin de la Prée.

RETOUR EN IMAGES SUR LA DISTRIBUTION DE CHOCOLATS ET DE CARTES DE VŒUX

En décembre dernier, les enfants du CME ont distribué des chocolats et des cartes de vœux aux personnes âgées de plus de 85 ans habitant à Saint Martin-des-Noyers.

ATELIERS NUMÉRIQUES

Suite à la mise en place des ateliers numériques, proposés par la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, nous pouvons constater que ce projet rencontre un véritable succès sur Saint Martin-des-Noyers.

Vous pouvez toujours vous inscrire au **06.25.05.66.55** ou par mail : **conseiller.numerique@cc-paysdechantonnay.fr**

Hélène GABORIT

COMMISSION FINANCES ET AFFAIRES SCOLAIRES

Le restaurant scolaire est un service municipal depuis septembre 2005. Il regroupe les enfants des deux écoles de la commune et emploie 9 personnes à temps partiel, soit 2.70 équivalents temps plein. Les repas sont cuisinés sur place (cuisine traditionnelle). Le nombre de repas par jour a diminué un peu, surtout en 2020 avec les confinements. En 2021, 247 repas ont été servis en moyenne.

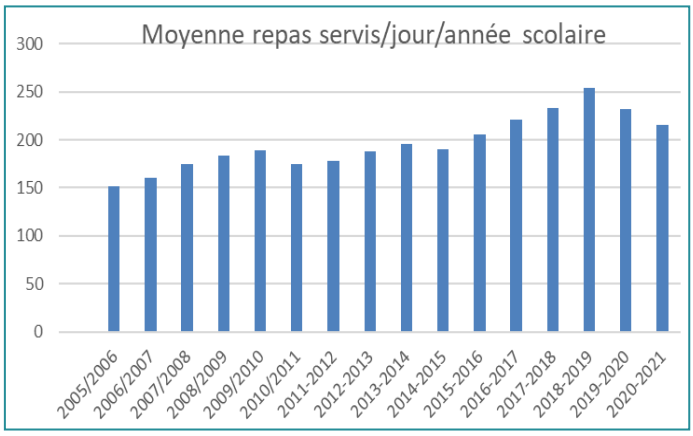

Les menus sont préparés par le personnel, avec l'aide d'une diététicienne, en cohérence avec la règlementation très stricte sur la restauration scolaire dans le primaire (arrêté du 30/09/2011) qui impose des règles dans l'équilibre des menus (ex : un seul produit frit par période scolaire seulement). Dernièrement, la loi dite Egalim 1 puis 2 impose des nouvelles mesures, comme par exemple un repas végétarien par semaine, 50% d'alimentation locale dont 20% de BIO.
À St Martin, ces objectifs ont été atteints en 2021 avec 53 % de local dont 33 % de BIO.
Pour rappel, les menus sont disponibles sur le site internet de la commune.
Le tarif est fixé à 3.50 €/repas (régulier) et reste l'un des plus bas de Vendée (moyenne de 3.90 €), la commune participe à hauteur d'environ 1€/repas servi (hors coût d'investissement). Le conseil municipal a décidé, en fin d'année 2021, de ne pas augmenter les tarifs des repas pour 2022.

En 2019, le projet d'agrandissement s'est concrétisé et permet d'offrir des meilleures conditions de restauration aux enfants et de travail au personnel. Cependant, force est de constater qu'il reste difficile de maîtriser le bruit avec un tel effectif. Une étude acoustique est en cours et devrait nous apporter des conclusions permettant de nourrir une réflexion plus profonde de réorganisation de la pause méridienne.
À cet effet, les élus et le personnel ont visité plusieurs autres restaurants scolaires pour appréhender au mieux le sujet.

Pour finir, il convient de remercier vivement notre personnel qui, dans ces temps compliqués, a su faire preuve d'adaptation pour mettre en œuvre les différents protocoles souvent reçus à la dernière minute. Merci aussi au personnel administratif, technique et aux élus retraités qui bien souvent pallient aux aléas du restaurant scolaire, souvent au pied levé.

Fabien PICARD

ÉLECTIONS 2022

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE LES 10 ET 24 AVRIL

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES LES 12 ET 19 JUIN

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour les élections législatives des 12 et 19 juin prochains dépend du mode d'inscription :

- **Inscription en ligne : jusqu'au 4 mai 2022 ;**
- **Dépôt d'un formulaire papier : jusqu'au 6 mai 2022.**

VOUS ÊTES ABSENT LE JOUR DU VOTE ? VOTEZ PAR PROCURATION EN EFFECTUANT VOTRE DEMANDE EN LIGNE.

Pour voter, vous devez vous munir d'une pièce d'identité (OBLIGATOIRE) et de votre carte d'électeur.

Contrôle des installations ou aménagements non déclarés

La Direction Générale des Finances Publiques optimise son processus de détection des constructions ou aménagements non déclarés, au moyen d'un traitement par algorithme de prises de vues aériennes. Par la suite, un traitement informatique vérifie si les éléments détectés sur les images sont correctement imposés. Un agent est chargé de contrôler toute anomalie.

En Vendée, territoire d'expérimentation de ce dispositif (sur la détection des piscines), des courriers ont été adressés ou vont être adressés aux propriétaires de piscines dont la situation ne serait pas en règle.

De plus, dès le premier trimestre 2022, cette opération devrait être élargie aux bâtiments non déclarés ou incorrectement imposés.

Donc si vous avez omis de déclarer une extension, un abri de jardin, une piscine ou tout autre construction, nous vous invitons à le faire rapidement.

RAPPEL

Nous vous rappelons que les travaux de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou appareils bruyants (tondeuses à gazon, scies mécaniques, bétonnières, perceuses, raboteuses, etc…) sont autorisés aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : 8h30 à 12h / 14h à 19h30
- le samedi : 9h - 12h / 15h - 19h
- le dimanche et jours fériés : 10h - 12h

Les travaux réalisés par des entreprises chez les particuliers ne sont pas concernés (horaires sur le site de la Préfecture).

LA VIE DE NOS AÎNÉS

EHPAD SAINTE-AGATHE

L'EHPAD multisite propose la livraison de repas à domicile.

La résidence Sainte Agathe propose des repas chauds à domicile, soit livrés, soit à emporter.
Ces repas sont distribués en mallette contenant :

- Une entrée
- Un plat de résistance chaud
- Deux desserts dont un laitage
- Un potage (pour le dîner)
- Pain

La livraison des mallettes s'effectue en semaine par des bénévoles.
Le week-end, il est possible de venir chercher sa mallette à la résidence.

Nous faisons également un appel à bénévoles. Si vous avez un peu de temps libre, vous souhaitez vous engager dans une action qui a du sens auprès des autres, vous aimez le contact des personnes âgées, venez nous rejoindre.

Renseignements au 02 51 07 88 38 ou au 02 51 62 81 04.

École Anselme Roy

Voici les petites reines et les petits rois de l'école Anselme Roy :

Votre enfant est né en 2019 ou 2020, voici ci-dessous toutes les informations utiles pour nous rejoindre.
Le contexte sanitaire nous a empêchés de réaliser nos portes ouvertes, c'est pourquoi si vous souhaitez visiter l'école ou vous renseigner sur l'inscription de votre enfant, vous pouvez prendre contact avec l'équipe enseignante.

Ecole Anselme Roy
135 rue des Ormeaux
85140 SAINT MARTIN DES NOYERS
02.51.07.81.25 / ce.0850553p@ac-nantes.fr

L'inscription se fait auprès de la Directrice de l'école sur présentation du livret de famille, du carnet de santé (attestant des vaccinations obligatoires), d'un justificatif de domicile et du certificat de radiation si l'enfant était scolarisé dans une autre école auparavant.

École Pierre Monnereau

« De mon école à plus loin… », voici le thème de l'année de notre école.

La première période, nous sommes partis à la découverte de notre école, des lieux et des personnes. Chaque classe a réalisé un organigramme de l'école et nous avons terminé par une grande chasse aux trésors dans l'école.
La seconde période, nous avons travaillé sur la commune de « Saint Martin-des-Noyers ». Chaque classe a caché un galet décoré dans la commune, et a pris une photo. Les classes de CM1 et CM2 ont réalisé une exposition de 47 tours Eiffel revisitées, en préparation de leur voyage à Paris prévu en mars.
La troisième période, nous avons découvert notre département, sa carte, son blason : le cœur vendéen. Nous avons goûté des spécialités vendéennes : les tourtisseaux et la brioche. Nous nous sommes entrainés aux danses vendéennes.
La période suivante, les CM vont partir à Paris, notre capitale. Les autres classes vont également travailler sur Paris et préparer une grande exposition. Nous terminerons l'année par une période consacrée à la France, notre pays.

Jeu de piste à l'école

Exposition de Tours Eiffel

Amicale Laïque

L'Amicale Laïque a participé et tenu un stand au marché de Noël qui s'est déroulé le 4 décembre 2021. Nous avons proposé des crêpes toutes chaudes et des bonbons !
L'ensemble des membres de l'Amicale Laïque tenait à remercier le Comité des fêtes pour l'emplacement et toutes les personnes qui ont contribué à nos ventes !

Le 17 décembre 2021, l'Amicale Laïque a organisé pour tous les enfants une belle soirée avec une projection « film de Noël » et popcorn, la venue du Père Noël et la réalisation de sculptures de ballons. Un vrai succès auprès de nos enfants !!

Malheureusement, nous avons été contraints d'annuler notre disco prévue le 12 février 2022, nous vous avons donc proposé la vente d'un repas à emporter .
La classe de neige qui devait avoir lieu en janvier 2022 a été annulée suite aux restrictions sanitaires, mais nous sommes en discussion avec l'équipe enseignante afin de proposer un autre séjour à tous nos CM2 !

Cette année encore, l'Amicale Laïque a eu le plaisir de collaborer avec plusieurs écoles et associations des alentours afin de proposer une conférence qui a eu lieu à Bournezeau le 8 mars dernier, sur le thème des «conflits familiaux : les comprendre pour savoir comment intervenir et communiquer», encadrée et animée par Aline Rousseau, consultante en parentalité.

APEL et OGEC

Notre mécénat engagé l'an passé s'est terminé assez tard puisque l'installation des derniers jeux a été faite aux vacances de la Toussaint. Une nouvelle fois merci à toutes les personnes qui nous ont aidés.
En fin d'année, les associations de parents d'élèves organisaient une disco qui a remporté un franc succès.
Nous tenions à souligner le plaisir que nous avons eu à accueillir tous les jeunes qui ont beaucoup dansé. Une partie étaient bien sûr des anciens élèves de l'école Pierre Monnereau, on les remercie chaleureusement pour cette belle fête.
Notre traditionnel arbre de Noël s'est traduit, comme l'an passé, par un passage du Père Noël dans chaque classe, pour le plus grand bonheur des enfants.
Ce début d'année sera marqué par une vente de plants, qui permet d'associer nos jeunes enfants au plaisir de la terre et des plantations.
Enfin, à noter dans vos agendas, la kermesse aura lieu le samedi 18 juin au complexe sportif, nous vous convions à cette belle fête des enfants.

MAM
«Au Pays des Choupinous»

L'équipe de la MAM vous souhaite une bonne et heureuse année 2022. À la MAM, l'année a commencé sur «les chapeaux de roues» avec des normes imposées par la PMI de plus en plus strictes, devenant très difficiles à supporter financièrement par les assistantes maternelles. Cette situation met en péril l'avenir de la MAM, malgré une demande de garde grandissante.
Pour essayer de remédier à la situation actuelle, nous avons informé les parents et demandé leur aide pour s'investir dans l'association, ramener des fonds pour financer le changement du grillage ou bâches extérieures (les mailles actuelles ne sont plus aux normes), protéger les rebords des fenêtres, changer plusieurs lits où l'espacement des barreaux est trop large actuellement…
Nous sommes toujours à la recherche de mains bricoleuses ou de dons financiers pour nous aider.

Du côté des enfants, tout va pour le mieux… Axelle et Kiara sont venues rejoindre, en janvier, les autres choupinous. Les 16 enfants évoluent et jouent dans la structure auprès des 4 taties.

Ce début d'année, nous avons fait des activités sensorielles et du bricolage sur le thème de l'hiver. Les plus petits ont découvert des bouteilles sensorielles et des parcours texturés pour développer tous leurs sens. Les plus grands ont aussi participé à ces mêmes activités mais ont aussi écouté des histoires, fabriqué un igloo et le décor du pôle Nord, transvasement avec de la fausse neige…
En avant pour l'année 2022 !

Familles Rurales

Familles rurales – Vivre mieux ! | Association de Saint-Martin-des-Noyers

L'équipe d'animation

Familles Rurales

Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs a pour thème « la fête de… » depuis la rentrée de septembre 2021. Les activités changent à chaque période de vacances. En janvier et février, les mercredis étaient basés sur la fête de l'épiphanie, du carnaval et des amoureux.

Les thèmes « dangers au pays de la vie » sur la première semaine et « musique » sur la deuxième semaine, ont également rythmé les journées durant les vacances de février.
L'accueil de loisirs a accueilli 20 à 25 enfants par jour.

Le temps d'une journée, les enfants du centre ont visité la caserne des pompiers et fait des exercices d'évacuation, un émerveillement pour les enfants : découverte d'une caserne toute neuve, des gros camions et des bénévoles pompiers habillés en tenue prêts à secourir. Chouette journée !

Les préados ont découvert un nouveau jeu d'escape-game, se sont défoulés à la patinoire de Cholet et ont fait une soirée crêpes et cinéma.

Aide aux devoirs

Le service de l'aide aux devoirs s'est remis en place depuis le lundi 8 novembre grâce au soutien de nos supers bénévoles (CABANES Chantal, LECHAIGNE Françoise, TESSIER Annie et BARRE Elise).
Un grand merci à elles. Pour le plus grand bonheur des parents et des enfants qui partent tard le soir en périscolaire et qui peuvent faire leurs devoirs tous les lundis soirs et jeudis soirs.
Au total six enfants bénéficient de l'aide aux devoirs.

Foyer des jeunes

Le foyer des jeunes a proposé une sortie à la patinoire de la Roche-sur-Yon en fin d'année 2021, grâce à leur investissement à la fête de l'été et au marché de Noël sur l'année 2021 (20 jeunes étaient présents lors de cette sortie).

Bravo à eux, qui se rendent dynamiques sur la commune et qui ont d'autres projets en tête pour 2022.

La Nymphée des trois anges

Après deux saisons de danse non concluantes, la Nymphée des trois anges a redémarré cette saison 2021/2022 avec beaucoup d'optimisme. C'est avec non loin de 90 élèves que les cours ont repris, sans interruption, depuis le mois de septembre. Nous espérons que la situation nous permettra de terminer la saison avec notre gala.
Les élèves ont commencé à préparer, depuis le début de l'année 2022, les chorégraphies pour vous présenter un magnifique gala au mois de juin.

Autre bonne nouvelle : le projet d'une compagnie de danse en collaboration avec les associations Korzéam de Mouchamps et Ass'en Danse Chantonnay a été lancé. Après avoir reçu la demande de projet de la part de la chorégraphe Sylvie Vitura, elle est passée dans les différents groupes pour faire un repérage des profils de danseurs qu'elle souhaitait faire évoluer dans son univers. C'est après cette mise en place, que le 11 décembre dernier a eu lieu la première répétition de la compagnie.

Contact : Mireille Fétiveau au 06 34 11 35 52

Raid St Martin

L'Association Raid St Martin a organisé son assemblée générale au mois de janvier, au cours de laquelle elle a élu son Président (Hermann CARRÉ), son secrétaire (Olivier BLANCHARD) et son trésorier (Jérôme GUERRY). À cette occasion, elle a accueilli deux nouveaux membres dans le bureau, à qui nous souhaitons la bienvenue.
Sans bénévolat, la vie associative ne peut exister, alors si vous êtes prêt(s) à vous investir dans une nouvelle aventure, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.
L'année 2022 sera consacrée à l'organisation d'une nouvelle édition du Raid Environnement qui aura lieu le dimanche 11 septembre 2022.
Mais au fait, **c'est quoi un RAID ?**

Le Raid consiste à effectuer un parcours en orientation, en enchaînant divers moyens de progression, tels que le vélo, la course à pied, le canoë… et bien d'autres « surprises » sont généralement au programme, comme des jeux d'adresse. Cette épreuve se pratique par équipe de 2 ou 3.

Cette manifestation 2022 sera axée sur la « Découverte » et la valeur du « Sport pour Tous », notamment par sa collaboration avec l'UFOLEP. Alors, si vous êtes adepte(s) de sport nature, avide(s) de moments de convivialité entre amis, en famille, entre sportifs…, cette matinée est faite pour vous.

Toute l'équipe s'attache à proposer, à chaque édition, des parcours adaptés aux jeunes et moins jeunes, aux sportifs débutants comme aux plus confirmés. L'aventure vous tente mais vous avez peur de la charge des activités ?!!! Pas d'inquiétude, nos bénévoles ou autres encadrants diplômés seront là pour vous aiguiller tout au long du parcours.

En attendant le dimanche 11 septembre, n'hésitez pas à suivre nos préparations, sur le site : http://raid-saintmartindesnoyers.asso-web.com et sur notre page Facebook « Raid Environnement ».

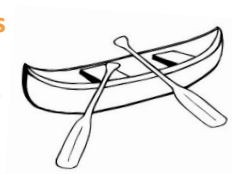

ESM Basket

WINTER LEAGUE

Lors de la première semaine des vacances scolaires (du 7 au 11 février 2022) a eu lieu notre traditionnel camp pour nos jeunes licenciés, qui s'est clôturé par l'initiation des barjots dunkers, un groupe qui fait des figures acrobatiques. Une superbe expérience pour nos petites têtes blondes.

BASKET ÉCOLE

Les jeudis 10 et 17 mars 2022, nous sommes intervenus auprès de l'école Anselme Roy pour faire découvrir notre sport aux élèves.
L'opération Basket École, que nous avions effectuée l'an passé auprès de l'école Pierre Monnereau, est une activité très appréciée car nous avons, grâce à cette action, vu de nouvelles inscriptions cette année.
Lors de ces séances, les seuls mots d'ordre sont « découverte » et « amusement ».

PORTES OUVERTES

Séances de découverte ouvertes à tous à partir de 5 ans tout le mois de juin, grâce à notre école de basket pour les plus petits.
Nous avons aussi nos séances de basket santé, ouvertes de 18 à 80 ans dès maintenant les mercredis.
N'hésitez pas à prendre contact avec Florie au 06 16 45 11 39 ou Aline au 06 74 12 20 79.

À venir :

- 30 avril : Match Ligue 1 RVBC (La Roche Vendée Basket Club)
- 13 mai : Vente de saucissons

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET NOTRE SITE INTERNET :

Retrouvez toute l'actualité, les photos, les résultats sportifs et les informations pratiques sur :

- Le site Internet : **http://club.quomodo.com/esm-basket**
- Facebook : **Basketball Saint Martin des Noyers**
  CTC FER PLÉ
- Instagram : **ctc_ferple**

Qi-Gong

Le Qi-Gong est un art ancestral créé par les chinois en observant les animaux dans la nature, pour retrouver la force, l'équilibre, et vivre le plus longtemps possible en bonne santé.

Je vous propose de venir découvrir ou redécouvrir cette gymnastique douce, qui vous fera vous retrouver dans votre corps et votre esprit.
Premier cours gratuit.
Tous les mercredis soirs à 19h à :

l'École de la Pierre
76 rue Sainte Agathe
85140 SAINT MARTIN-DES-NOYERS

Zoom sur une association

Saint Martin Course Aventure

Notre association a pour but de rassembler des adeptes et amateurs de course à pied de la commune de Saint Martin-des-Noyers et de ses alentours, afin de pratiquer en groupe ce sport dans un contexte de loisirs, voire de préparation à certaines compétitions de course pédestre. Elle existe depuis 2015, et compte aujourd'hui une trentaine de licenciés. L'adhésion est actuellement de 30 € pour une année (à partir de juillet) et est ouverte à partir de 16 ans.

NOS ACTIVITÉS

Des séances sont proposées tout au long de l'année :

- Le mercredi : rdv à 18h30 à la salle de sports pour une séance commune d'une heure, en courant sur les routes et chemins autour de la commune. Pour progresser, des séquences de fractionnés sont proposées mais peuvent être adaptées au niveau de chacun;
- Le dimanche matin : proposition de sorties variées au gré des envies de chacun.

Nous proposons également des activités diverses autour de la course à pied. Voici quelques exemples :

- **Plogging** (ramassage de déchets le long des routes) ;

- **Participation à la Joséphine** (course féminine en octobre au profit de la lutte contre le cancer du sein) ;

- **« Challenges » internes au club** (Tour du lac de la Vouraie, circuit de 10km de la Martinoyenne,…) ;
- **Course « club »** suivie d'un repas offert par l'association. Par exemple, en septembre 2021, nous avons participé au 10km et semi-marathon des Sables d'Olonne ;

Et encore bien d'autres choses…

NOTRE COURSE : LA MARTINOYENNE

Tous les ans depuis 2017 (sauf 2021 pour cause de COVID), nous organisons notre événement :

« LA MARTINOYENNE ».

Le dimanche 20 février dernier a eu lieu la 5ème édition, avec 3 formats (10 km, 21 km et 34 km) lors de laquelle nous avons accueilli 500 participants. Nous en profitons pour remercier nos 85 bénévoles, la municipalité, nos sponsors, les propriétaires de terrains traversés, ainsi que tous nos partenaires qui nous accompagnent.

Une mention particulière à Clarysse PICARD, notre Martinoyenne championne de France de semi-marathon, qui est la marraine de l'évènement depuis plusieurs années.

Vous souhaitez nous rejoindre ? Nous vous invitons à nous contacter ou à venir à notre rencontre pour une séance d'essai le mercredi à 18h30 à la salle de sports de St Martin.

Plus d'informations sur notre site internet :
https://stmartincourseaven.wixsite.com/martinoyenne
Suivez-nous également sur notre page Facebook.
Pour nous contacter :
stmartincourseaventure@gmail.com

Le Président de SMCA

Les Amis de la bibliothèque

Animée par une équipe de 21 bénévoles, la bibliothèque est ouverte le mercredi et le samedi de 10h à 12h. Vous y trouverez documentaires, BD, albums, romans et DVD pour tout public. L'inscription est gratuite et la carte d'adhérent permet d'emprunter des ouvrages dans l'ensemble des 10 bibliothèques du réseau de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay.
Découvrez ce réseau sur le site **www.bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr,** vous permettant de consulter votre compte, de réserver des documents sortis, de suggérer l'achat d'un document, de vous inscrire aux animations, de consulter le catalogue et les animations des bibliothèques. Le réseau organise du 1er octobre 2021 au 1er mai 2022 les « Prix du lecteur jeunesse et adulte » sur la thématique « D'hier à aujourd'hui ». Se renseigner à la bibliothèque. Comme pendant les années « sans Covid », Eclats de Livres aura lieu pendant les vacances scolaires du 9 au 23 avril 2022. Renseignements sur le site (voir ci-dessus). Pour assurer un bon fonctionnement de la bibliothèque, il nous faudrait être plus nombreux, vous pouvez rejoindre l'équipe en y choisissant votre activité : permanence aux horaires d'ouverture, lecture aux enfants, activités auprès de l'EHPAD, couverture de livres...

N'hésitez pas à nous contacter (au moment des permanences)
bibliothequesaintmartin7@gmail.com
06 18 82 48 95

Théâtre du Manteau

Dernière ligne droite pour les grands et les petits ! Après les vacances de février qui ont permis de recharger les batteries, les comédiens sont à fond pour vous faire vibrer.
Le spectacle adulte aura lieu les 18, 19, 20, 22, 25 et 26 mars. Le spectacle jeunes aura lieu les 2 et 3 avril .
Venez nombreux les applaudir !

Association Les Arts Intemporels

Atelier dessin pour enfants

Enfants de 7 à 12 ans et plus
Contact : Martine Ancarola 06 70 84 95 29

le Mercredi (hors vacances scolaires) :
de 14 h 30 heures à 16 heures ou de 15 heures à 16 h 30
Lieu : 165, rue du stade
Saint-Martin-des-Noyers

Tarif
Adhésion annuelle à l'association : 15 €
atelier dessin : 15 € par trimestre

PEINDRE & DÉSSINER

Martine Ancarola, de formation supérieure des Arts graphiques (École Estienne, Paris 75013), des Arts appliqués (École Camando Paris 75014) et du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ). Je possède une grande expérience des techniques du dessin, de l'illustration, de la photo, dans l'édition et la presse écrite.

Étude du regard
Mettre en pratique ce que vous voyez, observer les ombres et les lumières pour laisser aller son imaginaire.

Technique et matériel
Découverte des différentes techniques : crayon, fusain, encres, pastel, aquarelle, peinture à l'huile, acrylique, gouache... Afin de maîtriser un ensemble de connaissance et de posséder l'expérience, l'habilité pour développer sa créativité.

Animé, guidé pas à pas,
« je vous ferai découvrir les voies de la création artistique »

RECTIFICATIF COORDONNÉES

Dans le Hors-série 2022, une erreur a été commise dans la liste des entreprises concernant les coordonnées de Marie RATIER, agent commercial indépendant en immobilier.

Vous pouvez la contacter au 06 27 81 24 92 ou par mail : marie.ratier@spiti-immo.fr

NOUVELLE ACTIVITÉ

L'animation à domicile c'est « le mieux vivre de la personne chez elle », mettre en place un plan d'accompagnement adapté pour la personne visant à maintenir ses capacités physiques et cognitives, mais aussi rompre l'isolement et la solitude.
Les ateliers mis en place permettront aussi de redonner confiance à la personne et de retrouver une vie sociale.

Objectifs de l'animation à domicile :

- Rompre l'isolement et la solitude ;
- Maintenir les capacités physiques et cognitives ;
- Se sentir valorisé.

LES PRESTATIONS :

Atelier « Rompre l'isolement et la solitude »	Atelier « Maintenir ses capacités physiques »
Atelier « Valorisation de soi »	Atelier « Sortie »
Atelier « Maintenir ses capacités cognitives »	Atelier culturel

Des prestations spécifiques sont aussi proposées :
atelier « REIKI », atelier « relaxation », et atelier « massage mains, tête, pieds ».

Coordonnées : **MAUD ANIM'A DOMICILE**
Maud HERBRETEAU - 06 76 68 64 91
25 rue l'Arc en Ciel
85140 SAINT MARTIN-DES-NOYERS
maudanimadomicile@gmail.com

CONTACT

mairie@saintmartindesnoyers.fr

02.51.07.82.60

www.saintmartindesnoyers.fr

Commune de Saint-Martin-des-Noyers

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi	13h30 à 17h30 (17h00 en juillet et août)
Mardi	9h00 à 12h30 et 14h00 à 18h30 (17h00 en juillet et août)
Mercredi	9h00 à 12h30
Jeudi	9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h00
Vendredi	13h30 à 18h00 (17h00 en juillet et août)

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Directeur de publication : Christophe GOURAUD
Rédaction et conception : Services de la Mairie
Impression : FI Chantonnay